

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	40 926 717		40 926 717	38 947 408
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	88 876		88 876	85 266
Chiffre d'affaires net	41 015 593		41 015 593	39 032 674
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			94 497	108 646
Autres produits			13 098	11 255
Total produits d'exploitation (I)			41 123 188	39 152 575
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			34 951 964	32 929 057
Variations de stock			-106 641	-197 810
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 805 601	2 633 151
Impôts, taxes et versements assimilés			315 031	313 802
Salaires et traitements			1 939 451	1 925 530
Charges sociales			437 995	451 094
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 621	28 739
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			18 606	15 760
Total charges d'exploitation (II)			40 404 629	38 099 322
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			718 560	1 053 253
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			750	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			750	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 720	25 132
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			21 720	25 132
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20 970	-25 132
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			697 589	1 028 121

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 387	5 783
Sur opérations en capital	20 102	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	24 489	5 783
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 235	36 072
Sur opérations en capital	19 663	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	24 898	36 072
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-409	-30 289
Participation des salariés aux résultats (IX)	109 413	146 399
Impôts sur les bénéfices (X)	108 398	198 536
Total des produits (I+III+V+VII)	41 148 427	39 158 357
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 669 058	38 505 461
BENEFICE OU PERTE	479 369	652 896
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COPLAM 33

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €

Siège Social : Centre Commercial La Ferrière

Route de Sauveterre

33670 CREON

RCS BORDEAUX 839 168 663

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt trois

Le trente et un juillet

A quatorze heures

La Société « **PETIT BRANA** » Associée unique de la Société « **COPLAM 33** », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 € a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2023** et affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Rémunération de la Présidente
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique approuve le montant de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023.

En conséquence, elle donne au dirigeant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 janvier 2023**.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de **479 369 €** comme suit :

- **Distribution de dividendes** **250 000 €**
- Virement au compte « **Autres réserves** » : **229 369 €**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il est intervenu les distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividendes
31/01/2022	300 000 €
31/01/2021	500 000 €
31/01/2020	0 €

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de chacune desdites conventions.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

QUATRIEME DECISION

Pour l'exercice écoulé, l'Associée unique prend acte de la rémunération annuelle versée à la présidente de son mandat d'un montant de 240 000 €.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associée unique.

PETIT BRANA

Représentée par M. Eric DUCASSE

Signé électroniquement le 31/07/2023 par
Eric DUCASSE

 Signed with
universign





ANNEXE

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 8 037 920 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 479 369 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3 ANS

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le prix d'achat inclut les coûts logistiques. Les stocks sont donc valorisés au prix d'achat augmenté des coûts logistiques y afférents.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et

■ Règles et méthodes comptables

incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 581	23 844	20 102	63 324
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 929	17 193		131 122
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	173 510	41 037	20 102	194 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 596 946			4 596 946
ACTIF IMMOBILISE	4 772 988	41 037	20 102	4 793 923

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS JUPILOU 33670 CREON	80 000	2 110 583	50,00	52 057

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 084	13 560	439	38 206
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 883	29 061		47 944
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 968	42 621	439	86 150
ACTIF IMMOBILISE	46 500	42 621	439	88 682

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 161	80 161	
Autres	577 962	577 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 193	34 193	
Total	692 316	692 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 844
Autres créances	210 574
Disponibilités	
Total	214 418

■ Notes sur le bilan

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	480	480		
- à plus de 1 an à l'origine	1 523 944	441 462	1 082 482	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 280	2 280		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990 400	2 990 400		
Dettes fiscales et sociales	811 335	811 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	647	647		
Autres dettes (**)	301 183	301 183		
Produits constatés d'avance				
Total	5 630 268	4 547 786	1 082 482	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	442 727			
(**) Dont envers les associés	300 000			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 993
Dettes fiscales et sociales	604 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	881 972

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	34 193
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	34 193

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
MARKET	41 015 593
TOTAL	41 015 593

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	94 497	
79110000 - Tdc frs pers ho	26 700	
79112000 - Tdc ch entretien magasin	38 780	
79112500 - Tdc energie	3 297	
79113000 - Tdc founit ext	24 306	
79115000 - Tdc assurances	1 414	
Total	94 497	

■ Autres informations

Effectif moyen du personnel : 77 personnes dont 3 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	71	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>nantissement Titres JUPILOU</i>	1 961 671
Autres engagements donnés	1 961 671
Total	1 961 671
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 82 150 EURO

Méthode d'évaluation : rétrospective des unités de crédits projetées (PBO-IAS19/FAS87)

Hypothèse de départ : 100% départ volontaire, 0% de mise à la retraite

Taux d'actualisation: 2.20%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

**Certifié conforme
à l'original**

Signé électroniquement le 31/07/2023 par
Eric DUCASSE



SAS COPLAM

route de Sauveterre CC La Ferrière

33670 CREON

Siret : 83916866300012

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2023



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 Euros inscrite au tableau de bord de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 305 804 - A.P.E. 8920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492305804



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2022 au 31/01/2023

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 532		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 324	38 206	25 118	34 497
Autres immobilisations corporelles	131 122	47 944	83 177	95 046
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 793 923	88 682	4 705 241	4 726 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 798 435		1 798 435	1 691 794
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	80 161		80 161	101 459
Autres créances	577 962		577 962	518 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
Disponibilités	541 929		541 929	656 892
Charges constatées d'avance (3)	34 193		34 193	49 025
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 332 679		3 332 679	3 317 743
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 126 602	88 682	8 037 920	8 044 232
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	608 283	255 387
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	479 369	652 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 407 652	2 228 283
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 524 424	1 962 151
Emprunts et dettes financières diverses (3)	302 280	7 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990 400	2 817 879
Dettes fiscales et sociales	811 335	969 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	647	18 396
Autres dettes	1 183	7 279
Produits constatés d'avance		33 333
TOTAL DETTES	5 630 268	5 815 949
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 037 920	8 044 232
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 082 482	1 523 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 547 786	4 292 005
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	480	480
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

COPLAM 33

Société par actions simplifiée

Centre Commercial La Ferrière

Route de Sauveterre

33670 CREON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN

Siège social : 8 Allée de la Capère 40 000 Mont-de-Marsan

Société de commissariat aux comptes – Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Grande Aquitaine

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

COPLAM 33

Société par actions simplifiée

Centre Commercial La Ferrière

Route de Sauveterre

33670 CREON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2023

A l'associée unique de la société COPLAM 33,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COPLAM 33 relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués tel que décrit dans la note « Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à valider l'absence de dépréciation de ces titres de participation à la clôture et de vérifier que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – COPLAM 33 31 janvier 2023

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 24 juillet 2023

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2023	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 532		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 324	38 206	25 118	34 497
Autres immobilisations corporelles	131 122	47 944	83 177	95 046
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 793 923	88 682	4 705 241	4 726 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 798 435		1 798 435	1 691 794
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	80 161		80 161	101 459
Autres créances	577 962		577 962	518 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000
Disponibilités	541 929		541 929	656 892
Charges constatées d'avance (3)	34 193		34 193	49 025
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 332 679		3 332 679	3 317 743
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 126 602	88 682	8 037 920	8 044 232
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/01/2023	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	608 283	255 387
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	479 369	652 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 407 652	2 228 283
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 524 424	1 962 151
Emprunts et dettes financières diverses (3)	302 280	7 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990 400	2 817 879
Dettes fiscales et sociales	811 335	969 630
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	647	18 396
Autres dettes	1 183	7 279
Produits constatés d'avance		33 333
TOTAL DETTES	5 630 268	5 815 949
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 037 920	8 044 232
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 082 482	1 523 944
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 547 786	4 292 005
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	480	480
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/01/2023	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	40 926 717		40 926 717	38 947 408
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	88 876		88 876	85 266
Chiffre d'affaires net	41 015 593		41 015 593	39 032 674
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			94 497	108 646
Autres produits			13 098	11 255
Total produits d'exploitation (I)			41 123 188	39 152 575
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			34 951 964	32 929 057
Variations de stock			-106 641	-197 810
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 805 601	2 633 151
Impôts, taxes et versements assimilés			315 031	313 802
Salaires et traitements			1 939 451	1 925 530
Charges sociales			437 995	451 094
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 621	28 739
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			18 606	15 760
Total charges d'exploitation (II)			40 404 629	38 099 322
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			718 560	1 053 253
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			750	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			750	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 720	25 132
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			21 720	25 132
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-20 970	-25 132
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			697 589	1 028 121

■ Compte de résultat(suite)

	31/01/2023	31/01/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 387	5 783
Sur opérations en capital	20 102	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	24 489	5 783
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 235	36 072
Sur opérations en capital	19 663	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	24 898	36 072
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-409	-30 289
Participation des salariés aux résultats (IX)	109 413	146 399
Impôts sur les bénéfices (X)	108 398	198 536
Total des produits (I+III+V+VII)	41 148 427	39 158 357
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 669 058	38 505 461
BENEFICE OU PERTE	479 369	652 896
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 8 037 920 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 479 369 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

- Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables - n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des règlements ultérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3 ANS

* Installations techniques : 2 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le prix d'achat inclut les coûts logistiques. Les stocks sont donc valorisés au prix d'achat augmenté des coûts logistiques y afférents.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,84 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	59 581	23 844	20 102	63 324
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 929	17 193		131 122
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	173 510	41 037	20 102	194 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 596 946			4 596 946
ACTIF IMMOBILISE	4 772 988	41 037	20 102	4 793 923

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS JUPILOU 33670 CREON	80 000	2 110 583	50,00	52 057

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	2 532			2 532
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 084	13 560	439	38 206
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 883	29 061		47 944
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 968	42 621	439	86 150
ACTIF IMMOBILISE	46 500	42 621	439	88 682

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 161	80 161	
Autres	577 962	577 962	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 193	34 193	
Total	692 316	692 316	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 844
Autres créances	210 574
Disponibilités	
Total	214 418

■ Notes sur le bilan

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	480	480		
- à plus de 1 an à l'origine	1 523 944	441 462	1 082 482	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 280	2 280		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990 400	2 990 400		
Dettes fiscales et sociales	811 335	811 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	647	647		
Autres dettes (**)	301 183	301 183		
Produits constatés d'avance				
Total	5 630 268	4 547 786	1 082 482	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	437 727			
(**) Dont envers les associés	300 000			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	480
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 993
Dettes fiscales et sociales	604 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	881 972

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	34 193
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	34 193

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2023
MARKET	41 015 593
TOTAL	41 015 593

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	94 497	
79110000 - Tdc frs pers ho	26 700	
79112000 - Tdc ch entretien magasin	38 780	
79112500 - Tdc energie	3 297	
79113000 - Tdc founit ext	24 306	
79115000 - Tdc assurances	1 414	
Total	94 497	

■ Autres informations

Effectif moyen du personnel : 77 personnes dont 3 apprentis et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	71	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>nantissement Titres JUPILOU</i>	1 523 944
<i>Sureté du compte courant d'associé PETIT BRANA</i>	120 000
Autres engagements donnés	1 643 944
Total	1 643 944
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 315 EURO

Méthode d'évaluation : rétrospective des unités de crédits projetées (PBO-IAS19/FAS87)

Hypothèse de départ : 100% départ volontaire, 0% de mise à la retraite

Taux d'actualisation: 2.20%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.